



## Communiqué de presse

Bruxelles, le 18 juillet 2025

### Belfius paie un dividende exceptionnel de 250 millions d'euros et un dividende intérimaire de 250 millions d'euros à l'État belge

**L'État belge, en tant qu'actionnaire unique de Belfius Banque via la Société Fédérale de Participations et d'Investissement et Certi-Fed, a demandé à Belfius Banque de verser un dividende supplémentaire au second semestre 2025 (en plus du dividende de 444,5 millions d'euros approuvé par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Belfius Banque le 30 avril 2025 concernant les résultats annuels de 2024).**

Le dividende supplémentaire total de 500 millions d'euros sera réparti à parts égales entre un dividende exceptionnel provenant des réserves disponibles (250 millions d'euros) et un dividende intérimaire basé sur les résultats au 30 septembre 2025 (250 millions d'euros).

Les dividendes intérimaires, constituant une avance sur les futurs dividendes ordinaires (déjà déduits des bénéfices inclus dans le capital CET1 de Belfius selon un ratio de distribution de 40 % du revenu net), n'affectent pas les ratios de capital lors de leur paiement.

Par contre, les dividendes extraordinaires payés à partir des réserves distribuables (qui sont déjà incluses dans le capital CET1 disponible de la banque) réduisent le capital disponible et la capacité de la banque à constituer de futures réserves de capital. À ce titre, ils sont soumis à un examen prudentiel approprié, incluant l'approbation préalable des autorités compétentes le cas échéant.

Belfius s'attend à une diminution des ratios de capital d'environ 35 points de base suite à cette demande. Cette diminution sera incluse dans les chiffres du premier semestre qui seront communiqués le 29 août 2025.

**En savoir plus ?**

**Contact presse Belfius Banque & Assurances :**

Ulrike Pommée : [press@belfius.be](mailto:press@belfius.be)

**Belfius**